

Plénière élargie du 28 juin 2022

Compte-rendu

Présents : 41 (17 avec droits de vote)

Collège politique : 6 présents (5 votes)

- A. Jammes, MO. Novelli, JP. Desbenoit, D. Pernot, JM. Seyer, AM Boullier

Collège associatif : 8 présents (7 votes)

- ML. Bardoulat, C. Chanterelle, JY. Courcoux, S. Goy, F. Joubert, F. Morel, F. Sarraut, F. Turrier,

Collège des habitants : 5 présents (5 votes)

- G. Agussol, P. Bodiglio, F. Coudurier, M. Minazio, T. Paffumi

Invités: 12 présents

- C. Denimal, P. Poupin, Jean-Pierre Cleirec, porteurs de GT
- JP Bonaiti, J. Collard, L. Dalban-Moreynas, F. De Falletans, F. Manzo, F. Petroud, E. Radwan, J. Raynaud, JM Veullen

Agents de la Mairie :

- J. Mouro

Ordre du jour

1. Approbation du CR de la plénière précédente
2. Témoignage de Françoise Manzo, meylanaise participant à la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) de Grenoble-Alpes Métropole.
3. Infos à partager
4. Point Groupes de travail
5. Opportunité saisine Chauffage Urbain
6. Perspectives 2nd semestre
7. Divers

1/ Approbation du compte-rendu de la plénière précédente.

Le compte-rendu de la plénière du 10 mai est approuvé.

2/ Témoignage

Les échanges ont essentiellement porté sur :

- La place de l'adaptation dans les réflexions de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC), et la transition d'une approche prioritaire/non prioritaire à court/moyen/long terme
- Les modalités pour faire le lien avec le GT PCAET et la valorisation de cet engagement en local

3/ Productions des groupes de travail

GT Haies et clôtures - Intervention de François Coudurier

- Le livret est bien avancé, et a été présenté aux services
- Plusieurs remarques à prendre en compte avant d'envoyer une première version

GT Entrée de Ville* - Intervention de Janig Mouro

- La synthèse des carnets de route est disponible en version papier sur simple demande
- [A retrouver sur la plateforme participative](#)

Charte communale d'urbanisme : [à retrouver en ligne sur www.meylan.fr](http://www.meylan.fr)

4/ Point des GT et perspectives

Ceci est un relevé des échanges, se reporter au support pour accéder à l'ensemble des contenus

GT Mobilités - Intervention de Antoine Jammes

Concernant le Plan Marche, une réunion de lancement avec les Unions de Quartier et associations s'est tenue le 22 juin. Pour des raisons d'organisation, le lancement est ajourné à septembre.

- Demande que la méthode d'élaboration et de validation des avis soit plus claire et calée en plénière.

GT PCAET - Intervention de Jean-Pierre Cleirec

Besoin de prioriser et de passer à l'action

- La conférence sur Climat et transition est reportée au 30 septembre (*changement de date post plénière*)

GT Biodiversité - Intervention de Marie-Odile Novelli

Le GT a réalisé une sélection d'éléments paysagers à soumettre à la modification n°2 du PLUi.

- Souhait que cet inventaire soit présenté à la plénière à la rentrée

GT PLUi - Intervention de Antoine Jammes, Clément Denimal

L'enquête publique sur la modification n°1 du PLUi se tient du 20 juin au 22 juillet 2022. L'avis de la CEM sera déposé le 1^{er} juillet sur le registre. Une rencontre du porteur du GT avec le commissaire enquêteur est prévue début juillet.

Les membres de la plénière ont été invités à donner leur avis par messagerie entre le 21 et 27 juin. Au 28 juin, **21 des 28 membres se sont exprimés avec 18 Pour et 3 Abstention. Cet avis est adopté.**

Concernant les aménagements demandés sur le Charlaix. Les membres de la plénière de la CEM se sont positionnés par un vote individuel validé en plénière le 28 juin 2022. Il en ressort que

- 48% ont émis un avis défavorable à cette modification ne voulant pas des ERS sur le quartier et qu'un taux de 35% de logements sociaux soit appliqué sur ces parcelles comme ailleurs sur Meylan.
- 48% ont émis un avis favorable sous réserve d'une baisse du nombre global de logements prévus dans les ERS, pour garantir la qualité de leur aménagement et la bonne intégration des logements sociaux, mais en conservant les règles actuelles des ERS (taux de logement sociaux entre 50% et 100%)

- 4% ont émis un avis favorable à la modification en l'état des ERS avec le même nombre total de logements et le même taux de logements sociaux.

Le sous-groupe de travail Ville-Parc progresse dans l'élaboration de son questionnaire sensible sur le paysage et le cadre de vie sur le quartier Buclos-Grand Pré (quartier test), pour alimenter la modification n°3. Ce questionnaire sera diffusé en ligne et en papier en octobre.

Le sous-groupe de travail Mixité sociale doit reprendre ses travaux. L'information sur la mixité sociale est essentielle et doit être un axe de travail du GT, en s'appuyant sur la Métropole (accord de la direction Logement pour tenir un temps d'information) et sur le travail des sociologues de la Métropole lyonnaise

- Proposition de J.Y Courcoux pour être co-porteur de ce sous-groupe (*candidature faite par mail après la plénière*)

Echanges et points de vigilance

- Besoin de plus de visibilité sur les calendriers des modifications 2 et 3 du PLUI
- Demande que les saisines par l'exécutif soient documentées
- Compléter les fiches des Groupes de Travail
- Nécessité que tous les quartiers s'impliquent également sur ce travail du GT PLUi,
- mieux communiquer sur les travaux de la CEM pour améliorer la mobilisation

GT Projets Urbains - *Intervention de Antoine Jammes*

- Proposition de J.Y Courcoux pour être porteur du GT (*candidature faite par mail après la plénière*)

GT Malacher* - *Intervention de Antoine Jammes*

- enquête sur le stationnement à finaliser et à présenter

***Ces groupes n'ont pas d'animateur ce qui rend difficile la mise en place d'un programme de travail suivi et dynamique**

5/ Auto-saisine Chauffage Urbain

Plusieurs spécialistes ont été contactés

- souhait des élus d'être informés de la composition de ce groupes d'experts
- lancement du Groupe à faire à la rentrée (6 inscrits)

6/ Préparation du bilan

- Difficulté rencontrées par les GT sur leur organisation : besoin d'un accompagnement
- Mettre en place une méthode de bilan pour la prochaine plénière
- Améliorer la communication auprès des habitants : création d'un Groupe de Travail nécessaire
- Appel à inscriptions (3 personnes)

Fin de la plénière élargie par un temps de convivialité offert par la Mairie